



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada

Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage

Montréal

Québec

H5A 1L6

FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest

7^{ème} étage

Montréal

Québec

H5A 1L6

Title - Sujet Pièces/Réparation batteries Chariot	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3380-15B005/A	Date 2016-06-16
Client Reference No. - N° de référence du client W3380-15B005	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$MTA-309-13907
File No. - N° de dossier MTA-6-39006 (309)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-07-27	
Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
Delivery Required - Livraison exigée .	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Paradis, Mary	Buyer Id - Id de l'acheteur mta309
Telephone No. - N° de téléphone (514)496-3874 ()	FAX No. - N° de FAX (514)496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE Garnison Longue-Pointe 6769, rue Notre-Dame Est Montréal Québec H1N 3E9 Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	OàC pour l'achat des batteries neuves , de réparations de batteries et de chargeurs à batteries industrielles de chariots élévateurs pour le compte de la Défense nationale, selon les spécifications ci-jointes. • Durée de l'offre à commandes: pour 2 ans ferme avec 1 année d'option.	W3380	W3380	1	LOT	\$	XXXXXXXXXXXX			

TABLE DES MATIÈRES

Mettre à jour la Table des matières automatique après avoir supprimé, ajouté ou changé le contenu du texte à l'intérieur du document.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1 INTRODUCTION.....	3
1.2 SOMMAIRE	3
1.3 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	4
1.4 COMPTE RENDU.....	4
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....	4
2.3 ANCIEN FONCTIONNAIRE	5
2.4 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	6
2.5 LOIS APPLICABLES	7
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....	8
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	8
4.2 ÉVALUATION DU PRIX	9
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	10
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	11
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	11
PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES	12
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	12
PARTIE 7 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	12
A. OFFRE À COMMANDES	12
7.1 OFFRE.....	12
7.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	13
7.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	13
7.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	13
7.5 RESPONSABLES.....	14
7.6 DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES	15
7.7 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	15
7.8 PROCÉDURES POUR LES COMMANDES	15
7.9 INSTRUMENT DE COMMANDE	15
7.10 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	15
7.11 LIMITATION FINANCIÈRE.....	16
7.12 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	16
7.13 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	16
7.14 LOIS APPLICABLES	17

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W3380-15B005/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W3380-15B005

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA 6-39006

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	17
7.1 ÉNONCÉ DES TRAVAUX	17
7.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	17
7.3 DURÉE DU CONTRAT	17
7.4 DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES	17
7.5 PAIEMENT	18
7.6 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION	18
7.7 ASSURANCES OU EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE	18
7.8 INSPECTION D'EXPÉDITION –LIVRAISON	18
7.9 FRAIS DE TRANSPORT	19
ANNEXE « A ».....	20
ÉNONCÉ DES TRAVAUX	20
ANNEXE « B ».....	24
BASE DE PAIEMENT	24
ANNEXE « C ».....	27
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	27
ANNEXE « D » CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUES OBLIGATOIRES	31

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations et renseignements supplémentaires: comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir; |
| Partie 6 | Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances: comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et |
| Partie 7 | 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent :

7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent l'Énoncé des travaux, la Base de paiement, Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) et Critères d'évaluation techniques obligatoires.

1.2 Sommaire

Demande d'offre à commandes individuelle régionale pour offrir au fur et à mesure des besoins des batteries neuves, de réparations de batteries et de chargeurs à batteries industrielles de chariots élévateurs de plusieurs marques.

Requis pour le Ministère de la Défense Nationale aux Garnison de St. Jean et Montréal dans la Province du Québec.

La période de la Demande d'offre à commandes individuelle régionale sera ferme pour **deux ans** suivant la date d'émission. Possibilité de prolongation **d'un an**, aux mêmes conditions tels que précisées à la partie 6 de la présente Demande d'offre à commandes individuelle régionale.

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale

du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

1.3 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour de plus amples renseignements, consulter la Partie 6 – Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances; et la Partie 7 – Offre à commandes et clauses du contrat subséquent. Pour de plus amples renseignements sur les enquêtes de sécurité sur le personnel et les organismes, les offrants devraient consulter le site Web du [Programme de sécurité industrielle \(PSI\)](http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>).

1.4 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006 \(2016-04-04\)](#) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2006](#), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 120 jours

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

2.3 Ancien fonctionnaire

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats attribués à des anciens fonctionnaires, les offrants doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'émission d'une offre à commandes. Si la réponse aux questions et, s'il y a lieu les renseignements requis, n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des offres est complétée, le Canada informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de se conformer à la demande du Canada et satisfaire à l'exigence dans le délai prescrit rendra l'offre non recevable.

Définitions

Pour les fins de cette clause,

« ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la [Loi sur les prestations de retraite supplémentaires](#) L.R., 1985 ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la [Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes](#), L.R., 1985, ch. C-17, à la [Loi sur la continuation de la pension des services de défense](#), 1970, ch. D-3, à la [Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada](#), 1970, ch. R-10, et à la [Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada](#), L.R., 1985, ch. R-11, à la [Loi sur les allocations de retraite des parlementaires](#), L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la [Loi sur le Régime de pensions du Canada](#), L.R., 1985, ch. C-8.

Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que l'offrant est un ancien fonctionnaire touchant une pension?

Oui() Non ()

Si oui, l'offrant doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

-
- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
 - b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

En fournissant cette information, les offrants acceptent que le statut de l'offrant retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la LPFP, soit publié dans les rapports de divulgation proactive des marchés, sur les sites Web des ministères, et ce conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2012-2](#) et les [Lignes directrices sur la divulgation des marchés](#).

Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que l'offrant est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs?

Oui () Non ()

Si oui, l'offrant doit fournir l'information suivante :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
- g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant les taxes applicables.

2.4 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins **7 jours civils** avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans

ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.5 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur dans la Province du Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : offre technique (2 copies papier)
Section II : offre financière (1 copie papier)
Section III: attestations (2 copies papier).

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement ». Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Paiement électronique de factures – offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter les cases ici-bas, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si les cases ne sont pas complétées, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

Instruments de paiement électronique

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA;
- Carte d'achat MasterCard;
- Dépôt direct (national et international);
- Échange de données informatisées (EDI);
- Virement télégraphique (International seulement);
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

3.1.2 Fluctuation du taux de change

[C3011T 2013-11-06](#) , Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les critères obligatoires énumérés ci-après seront pris en considération au moment de l'évaluation de chaque offre reçue :

- a. Acceptation des modalités établies dans la demande d'offres à commandes;
- b. Renseignements à indiquer dans le document d'invitation;
- c. Les offres doivent être en conformité technique avec les spécifications tels qu'énumérés à l'Annexe 'A' – Énoncé de travaux.

Note 1 :

Pour être prise en considération, à la date et l'heure de la fermeture de la Demande d'offre à commandes, son offre doit respecter tous les critères -afin de faciliter l'évaluation financière.

EN ABSENCE DE CES RENSEIGNEMENTS, L'OFFRE SERA REJETÉE.

Seuls les offrants qui rencontrent tous les critères obligatoires dans cette demande d'Offre à Commandes seront évalués pour les prochaines étapes.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Évaluation financière

- a. Conformité aux méthodes d'établissement des prix proposées;
- b. Prix fermes doivent être fournis pour tous les articles, pour toutes les années, figurant à l'Annexe 'B' – Base de paiement.

LES OFFRES QUI NE RENCONTRENT PAS CES CRITÈRES SERONT REJETÉS.

Clause du Guide des CCUA

[M0220T](#) 2016-01-28 , Évaluation du prix – offre

[M0222T](#) 2016-01-28 Évaluation du prix -offrants établis au Canada et à l'étranger

4.2 Évaluation du prix

Les prix figurant à l'Annexe 'B' – Base de paiement seront évalués comme suit :

- a. Le taux horaire pour la réparation en heures régulières x nombre d'heures estimées pour la première année = Prix total pour l'année (taxes applicable en sus). La même formule mathématique sera utilisée pour la deuxième année. Le résultat sera le prix total pour la deuxième année.
- b. Le taux horaire pour la réparation en dehors des heures régulières (incluant les fins de semaine) x nombre d'heures estimées pour la première année = Prix total pour l'année (taxes applicable en sus). La même formule mathématique sera utilisée pour la deuxième année. Le résultat sera le prix total pour la deuxième année.

- c. Le cout moyen d'une batterie x nombre de batteries estimé annuellement = Prix total pour l'année (taxes applicable en sus). La même formule mathématique sera utilisée pour la deuxième année. Le résultat sera le prix total pour la deuxième année.
- d. Pourcentage d'escompte sur pièces de remplacement par marque x montant des achats estimés annuel = Prix total pour l'année (taxes applicable en sus). Ce calcul se fera pour les 8 marques de chariots élévateurs. La même formule mathématique sera utilisée pour la deuxième année. Le résultat sera le prix total pour la deuxième année.

Le prix total pour les deux années fermes sera la somme des prix totaux de l'année 1 et 2 (taxes applicables en sus).

En ce qui concerne l'année optionnelle, le taux horaire pour la réparation en heures régulières x nombre d'heures estimées pour l'année = Prix total pour l'année.

Le taux horaire pour la réparation en dehors des heures régulières (incluant les fins de semaines) x nombre d'heures estimées pour la première année = Prix total pour l'année (taxes applicable en sus). La même formule mathématique sera utilisée pour la deuxième année. Le résultat sera le prix total pour la deuxième année.

Le cout moyen d'une batterie x nombre de batteries estimé annuellement = Prix total pour l'année (taxes applicable en sus).

Pourcentage d'escompte sur pièces de remplacement par marque x montant des achats estimés annuel = Prix total pour l'année (taxes applicable en sus). Ce calcul se fera pour les 8 marques de chariots élévateurs.

Le prix total de l'offre à commandes (taxes applicables en sus) sera le prix total des 2 années fermes + l'année optionnelle.

4.3 Méthode de sélection

Méthode de sélection - critères techniques obligatoires seulement

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

Afin de répondre au besoin de service des différentes marques de chariots élévateur et de tracteurs d'entrepôt d'offre à commandes, le Canada se réserve le droit d'émettre deux (2) offres à commandes pour cette demande.

L'offrant avec l'offre globale la plus basse recevra le plus important volume des travaux préétabli, et l'offrant avec la deuxième offre globale la plus basse recevra le deuxième plus important volume des travaux.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi

qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter avec son offre la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web *d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail* (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

5.2.3 Attestations additionnelles préalables à l'émission d'une offre à commandes

5.2.3.1 Statut et disponibilité du personnel

Clause du Guide des CCUA

M3020T 2016-01-28 Statut et disponibilité du personnel - offre

PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES

6.1 Exigences relatives à la sécurité

1. Les conditions suivantes doivent être respectées avant l'émission de l'offre à commandes :
 - a) l'offrant doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 7A – Offre à commandes;
 - b) les individus proposés par l'offrant et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 7A – Offre à commandes;
 - c) l'offrant doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé;
2. On rappelle aux offrants d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'émission de l'offre à commandes, pour permettre à l'offrant retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion du responsable de l'offre à commandes.
3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les offrants devraient consulter le site Web du **Programme de sécurité industrielle (PSI)** de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>). le site Web Documents uniformisés d'approvisionnement ministériels.

PARTIE 7 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

7.1 Offre

- 7.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

7.2 Exigences relatives à la sécurité

7.2.1 Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes, tel que prévu par le PSI) s'appliquent et font partie intégrante de l'offre à commandes.

1. L'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'offrant devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une côte de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
4. L'offrant doit respecter les dispositions :
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe 'C';
 - b) du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

7.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

7.3.1 Conditions générales

[2005](#) [2016-04-04](#), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

7.4 Durée de l'offre à commandes

7.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées et les services être rendus pour **deux ans** inclusivement de la date d'émission de l'offre à commandes.

7.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour **une période supplémentaire d'un an**, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 30 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W3380-15B005/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W3380-15B005

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA 6-39006

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

7.4.3 Points de livraisons

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » - Énoncé des travaux de l'offre à commandes.

7.5 Responsables

7.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : MARY PARADIS
Titre : AGENTE CONTRACTUELLE

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction : APPROVISIONNEMENTS ET REMUNERATION
Adresse : 800 RUE DE LA GAUCHETIÈRE, OUEST
PLACE BONAVENTURE, SOUTH EAST PORTAL
7^e ÉTAGE, MONTRÉAL, QC

Téléphone : (514) 496-3874
Télécopieur : (514) 496-3822
Courriel : mary.paradis@pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

7.5.2 Représentant du ministère client

(Sera complété par le Canada à l'émission de l'offre à commandes)

Pour toute information relative à la facturation et/ou aux paiements :

Ministère-client : Ministère de la défense nationale
Nom : _____
No. de téléphone : ____ - ____ - ____
No. de télécopieur : ____ - ____ - ____
Courriel : _____

7.5.3 Représentant de l'offrant

Renseignements généraux :

Nom : _____
Titre : _____
Téléphone : ____ - ____ - ____
Télécopieur : ____ - ____ - ____
Courriel : _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W3380-15B005/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W3380-15B005

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA 6-39006

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Suivi de la livraison :

Nom : _____
Titre : _____
Téléphone : ____-____-_____
Télécopieur : ____-____-_____
Courriel : _____

7.6 Divulgence proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2012-2](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

7.7 Utilisateurs désignés

Les utilisateurs désignés autorisés à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes sont :

Ministère de la défense nationale :

Garnison St. Jean, Qc
Garnison Farnham, Qc
Garnison de Montréal, Qc

7.8 Procédures pour les commandes

Le principe selon lequel les commandes subséquentes seront passées sera la répartition proportionnelle, de sorte que l'offrant la plus basse recevra le plus important volume des travaux préétabli et le deuxième plus bas offrant recevra le deuxième plus important volume des travaux préétabli. Exemple : 60% au plus bas offrant et 40% au deuxième plus bas offrant si deux offres à commandes seront émises.

La classification des offrants retenus, ainsi que la validation financière du pourcentage émise à ces derniers serviront à préserver l'intégrité et l'équité du processus.

Nota : Le MDN assurera , par le biais d'un chiffrier électronique , le processus de contrôle financier des commandes subséquentes passées avec chaque offrant, ce montant étant automatiquement déduit de la somme attribué à l'émission de l'OAC, en maintenant constamment le rapport 60% et 40%.

7.9 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire [PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquentes à une offre à commandes](#).

7.10 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 10,000.00 \$ (taxes applicables incluses).

7.11 Limitation financière

Limitation financière –Totale

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de _____ \$, (*taxes applicables exclues*) (À être complété par le Canada à l'émission de l'offre à commandes) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 3 mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

7.12 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 2016-04-04, Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010C 2016-04-04, Conditions générales - services (complexité moyenne);
- e) l'Annexe « A », Énoncé des travaux;
- f) l'Annexe « B », Base de paiement;
- g) l'Annexe « C », Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité;
- h) l'Annexe « D », Critères d'évaluation techniques obligatoires ;
- i) l'offre de l'offrant en date du _____.

7.13 Attestations et renseignements supplémentaires

7.13.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

7.13.2 Clauses du *Guide des CUA*

M3020C 2016-01-28 Statut et disponibilité du personnel - offre à commandes

7.14 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur _____ (*La loi de la province ou du territoire précisée par l'offrant dans son offre, s'il y a lieu, sera inséré ici par le Canada*) et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

7.1 Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.2 Clauses et conditions uniformisées

7.2.1 Conditions générales

2010C 2016-04-04, Conditions générales - services (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

(À être inséré par le Canada lorsque les paiements par carte de crédit sont acceptés par l'offrant)

L'article 13, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010C 2016-04-04 Conditions générales - services (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

7.3 Durée du contrat

7.3.1 Période du contrat

Les travaux doivent être réalisés durant la période de **2 ans fermes** suivant l'émission de l'offre à commandes et pour une année optionnelle par la suite.

7.3.2 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.4 Divulcation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2012-2](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

7.5 Paiement

7.5.1 Base de paiement

Base de paiement - prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

Pour les travaux décrits dans l'énoncé des travaux à l'annexe A.

À condition de remplir de façon satisfaisante ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix fermes selon un montant total de _____ \$ (*Sera inséré by le Canada au moment de l'émission de l'offre à commandes*). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Pour la portion des travaux faisant l'objet d'un prix ferme seulement, le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

7.5.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* C6000C 2011-05-16, Limite de prix

7.5.3 Clauses du Guide des CCUA

H1000C 2008-05-12 Paiement unique

7.5.4 Clauses du *Guide des CCUA*

A9117C 2007-11-30 T1204 - demande directe du ministère client
C2000C 2007-11-30 Taxes - entrepreneur établi à l'étranger
C2605C 2008-05-12 Droits de douane et taxes de vente du Canada - entrepreneur établi à l'étranger
A2000C 2006-06-16 Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)
A2001C 2006-06-16 Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)
M3800C 2006-08-15 Estimation de coût
B7500C 2006-06-16 Marchandises excédentaires

7.6 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

7.7 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* G1005C 2016-01-28, Assurances – aucune exigence particulière

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W3380-15B005/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W3380-15B005

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA 6-39006

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

7.8 Instructions d'expédition – Livraison

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

FCA franco transporteur (**Ministère de la défense nationale, Garnisons St. Jean et Montréal**) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial. Tous les frais de transport /livraison inclus. Les taxes applicables sont en sus.

7.9 Frais de transport

L'entrepreneur doit expédier les biens payés d'avance via _____ (insérer le mode de transport) y compris tous les frais de livraison au (**Ministère de la défense nationale, Garnisons St. Jean et Montréal**).

Les frais de transport, payés d'avance, doivent être inscrits séparément sur la facture, avec à l'appui une copie certifiée de la facture de connaissance de transport payé d'avance.

ANNEXE « A »

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

ACHAT, PIÈCES ET RÉPARATION DE BATTERIES ET CHARGEURS POUR CHARIOTS ÉLÉVATEURS

A1. INTRODUCTION

Le présent document vise à décrire les exigences générales et particulières relatives à la mise en place d'une offre à commandes pour la fourniture, au fur et à mesure des besoins, **de batteries neuves, de réparations de batteries et de chargeurs à batteries industrielles de chariot élévateur** pour le compte du Ministère de la Défense nationale (MDN), indiquée ci-après, le tout selon un horaire régulier, sur demande et en fonction des besoins.

A2. CONTEXTE

Les ateliers du peloton de Maintenance du MDN ont à leur actif de nombreux chariots élévateurs, balais et laveuse de plancher de marques CLARK, CROWN, RAYMOND, DREXEL, DYNAMICS, DEAWOO, TENNANT et HYSTER, pour un total de 92 unités. Ils se doivent d'avoir un accès rapide à des batteries neuves et à un service de réparation de pointe pour leurs différentes batteries de chariots élévateurs et pour leurs chargeurs à batteries industrielles, afin d'assurer le fonctionnement efficient des opérations courantes et ponctuelles de l'organisation.

A3. OBJECTIF

Le projet a pour objectif de permettre au peloton Maintenance de la garnison de Montréal Saint-Jean-sur-Richelieu, de s'approvisionner, rapidement et localement, **en pièces et services reliés aux batteries industrielles de chariots élévateurs**.

A4. PORTÉE

Fourniture de batteries neuves, réparations de batteries et de chargeurs à batteries industrielles tel que CLARK, CROWN, RAYMOND, DREXEL, DYNAMICS, DEAWOO, TENNANT et HYSTER pour le peloton de Maintenance du MDN, garnison Montréal.

4.1 Durée de l'offre à commandes

Les services décrits dans le présent document seront rendus à l'atelier du proposant pour la période de la date d'adjudication jusqu'au 31 mars 2017.

Le marché sera conclu pour deux (2) ans, en fonction des besoins, avec une possibilité d'une (1) année d'option.

A5. TÂCHES ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

5.1 Les services requis sur demande et en fonction des besoins seront disponibles en tout temps, du lundi au vendredi inclusivement, entre 7h00 et 16h00 et en dehors des heures régulières de travail.

5.2 L'offrant doit fournir l'installation, l'outillage, la main d'œuvre afin de procéder aux réparations des batteries et de réparer les chargeurs industriels pour ces dernières :

CLARK, CROWN, RAYMOND, DREXEL, DYNAMICS, DEAWOO, TENNANT et HYSTER.

- 5.3 L'offrant devra soumettre une estimation détaillée à l'intérieur de 24 heures suivant la demande par le représentant désigné du MDN et fournir la liste des prix des pièces, les escomptes si applicables, ainsi que les taux pour la main-d'œuvre, avant le début des travaux.
- 5.4 L'offrant devra soumettre un échéancier pour l'exécution des travaux. Cet échéancier, ainsi que l'acceptation de l'estimé, devra être approuvé par le représentant désigné du MDN par écrit.
- 5.5 L'offrant devra respecter le prix et l'échéancier soumis et accepté par le MDN pour la livraison du matériel et les réparations des équipements.
- 5.6 Lorsque requis, les services de réparations à l'atelier de l'offrant devront débuter dans les 24 heures (n'incluant pas les fins de semaine) suivant l'approbation du représentant désigné du MDN, de 4 à 7 jours ouvrables si les pièces proviennent des États Unis.
- 5.7 Les commandes seront placées par téléphone, par télécopieur ou par courriel.
- 5.8 Si les pièces sont en inventaire, le proposant assurera la livraison dans les huit (8) heures suivant la réception de la commande.
- 5.9 La commande devra être accompagnée d'un bordereau de livraison ou de la facture originale.
- 5.10 L'offrant devra fournir une facture pour chaque commande.
- 5.11 Les prix et disponibilité des pièces devront être confirmés par téléphone ou par fax dans un délai de quatre (4) heures suivant la réception de la commande.
- 5.12 L'offrant doit fournir une garantie écrite d'au moins six (6) mois sur tous les travaux effectués.
- 5.13 L'offrant doit fournir une garantie écrite d'au moins cinq (5) ans sur les batteries et chargeurs neufs.

A6. CONTRAINTES ET INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- 6.1 Les appels d'urgences seront traités dans les quatre (4) heures suivant la réception d'un appel du représentant désigné du MDN.
- 6.2 L'offrant assurera les livraisons dans un environnement bruyant poussiéreux et ayant des odeurs de solvants, d'essence et de produits d'entretien.
- 6.3 Le port des chaussures de sécurité est obligatoire dans tous les ateliers du MDN.
- 6.4 L'offrant devra posséder ses propres chariots de manutention ou autre équipement utile pour la livraison du matériel. **Le MDN ne fournira pas de la main d'œuvre ni les pièces à l'offrant pour ces travaux.**

-
- 6.5 Politique d'échange : L'offrant devra fournir ou émettre un crédit pour tous retours de marchandises et pièces non utilisées.
 - 6.6 Les employées de l'offrant doivent avoir 18 ans et plus pour pouvoir travailler dans les ateliers du MDN.
 - 6.7 L'offrant assurera la livraison des pièces.

A7. SOUTIEN OFFERT PAR LE MDN

Le représentant désigné du MDN sera disponible pour répondre aux questions du proposant.

Le représentant désigné du MDN assurera la vérification des travaux ainsi que le contrôle de la qualité des pièces livrées par le proposant.

Le MDN assurera la livraison et la cueillette des équipements.

A8. MODIFICATIF

- 8.1 Si, en cours d'exécution des travaux préalablement approuvés, l'entrepreneur constate que des travaux imprévus ou des pièces additionnelles sont nécessaires par rapport à l'estimé initial, il doit immédiatement aviser le représentant du MDN, lui fournir une estimation détaillée du coût des travaux et obtenir son approbation écrite avant de procéder à la fourniture des biens et services additionnels requis.
- 8.2 Un modificatif à la commande initiale sera produit par écrit et signé par le représentant désigné du MDN pour confirmer l'approbation des ajouts éventuels.

A9. ADRESSES DE LIVRAISON ET DE FACTURATION

Garnison Montréal

Livraison :

Maintenance Mtl MDN
6769, Notre-Dame Est
Bâtisse 7 Sud, local 148
Montréal, Québec
H1N 2E9

Facturation :

Maintenance Mtl MDN
6769, Notre-Dame Est
Bâtisse 7 Sud, local 148
Montréal, Québec
H1N 2E9

N° de l'invitation - Solicitation No.
W3380-15B005/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W3380-15B005

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA 6-39006

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Garnison St-Jean

Livraison:

Ministère de la Défense nationale
Garnison St-Jean-sur-Richelieu
Services techniques 2Div
Peloton de maintenance, Hangar 101
Richelain, Québec
J0J 1R0

Facturation :

Ministère de la Défense nationale
Garnison St-Jean-sur-Richelieu
Services techniques 2Div
CP 100, succ. Bureau-Chef
Richelain, Québec
J0J 1R0

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

NOTE AUX OFFRANTS :

1. Les escomptes (même si sera 0%) sont requis pour toutes les marques énumérés dans les tableaux a) et b) ici-bas.

LES OFFRES QUI NE RESPECTENT PAS CETTE CONDITION SERONT REJETÉES.

MATÉRIAUX ET PIÈCES DE RECHANGE

Prix conformes à la plus récente liste de prix de détail du manufacturier publiée au moment de la livraison, moins un pourcentage de remise X le montant estimatif de *20 000.00 \$ (taxes applicables en sus) d'achats par année.

* Nota :

Il est difficile pour les offrants de donner un taux d'escompte pour toutes les pièces étant donné que ce taux varie d'une marque à l'autre et que nous ne sommes pas en mesure d'indiquer les quantités nécessaires pour chacune des marques.

Pour fin évaluation de prix seulement, nous allons diviser 20,000 \$ (montant annuel consacré pour l'achat de pièces) par 8 marques de chariots élévateurs (Voir Annexe 'A' – Énoncé de besoins (A3)) et ceci nous donnera un montant estimatif de dépenses par marque par année. Donc, le montant des achats estimés par marque sera 2,500.00 \$ par année.

Dans les tableaux 1) et 2) figurant ici-bas, les offrants doivent indiquer les escomptes pour tous les marques, même si l'escompte sera 0%.

Les frais de livraison doivent être inclus dans les prix offerts.

Lors de l'émission d'une offre à commandes, une copie de la liste de prix avec toutes les mises à jour devra être soumise au MDN.

Période : Date d'émission jusqu'au 31 décembre 2017 (Années fermes)

Pièces et main-d'œuvre tel que décrit à l'annexe A

TABLEAU 1

Description	Période		Total	Total
	De l'octroi au 31 décembre 2016	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017		
	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 1	ANNÉE 2
a. Taux horaire pour la réparation X nombre d'heures estimées *(heures régulières) *Du lundi au vendredi entre 07h00 et 16h00.	\$ X <u>100</u> hres	\$ X <u>100</u> hres	\$	\$

Description	Période		Total	Total
	De l'octroi au 31 décembre 2016	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017		
	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 1	ANNÉE 2
b. Taux horaire pour la réparation X nombre d'heures estimées *(en dehors des heures régulières, incluant les fins de semaines)	_____ \$ X <u>100</u> hres	_____ \$ X <u>100</u> hres	_____ \$	_____ \$
c. Coût moyen d'une batterie X nombre de batteries estimé	_____ \$ X <u>10</u> unités	_____ \$ X <u>10</u> unités	_____ \$	_____ \$
d. Pourcentage d'escompte sur pièces de remplacement par marque X montant des achats estimés annuel	(20 000 \$ / an) ou 2 500 \$/ an/ marque	(20 000 \$ / an) ou 2 500 \$/ an/marque		
CLARK	_____ %	_____ %	_____ \$	_____ \$
CROWN	_____ %	_____ %	_____ \$	_____ \$
RAYMOND	_____ %	_____ %	_____ \$	_____ \$
DREXEL	_____ %	_____ %	_____ \$	_____ \$
DYNAMICS	_____ %	_____ %	_____ \$	_____ \$
DEAWOO	_____ %	_____ %	_____ \$	_____ \$
TENNANT	_____ %	_____ %	_____ \$	_____ \$
HYSTER	_____ %	_____ %	_____ \$	_____ \$
		Grand Total : (Taxes applicables en sus)	_____ \$	_____ \$

Période : Années d'option

Pièces et main-d'œuvre tel que décrit à l'annexe A

TABLEAU 2

Description	Période		Total
	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018		
a. Taux horaire pour la réparation X nombre d'heures estimées*(heures régulières) *Du lundi au vendredi entre 07h00 et 16h00.	_____ \$ X <u>100</u> hres		_____ \$

N° de l'invitation - Solicitation No.
W3380-15B005/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W3380-15B005

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA 6-39006

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Description	Période	Total
	Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018	
b. Taux horaire pour la réparation X nombre d'heures estimées *(en dehors des heures régulières, incluant les fins de semaines)	_____ \$ X <u>100</u> hres	_____ \$
c. Coût moyen d'une batterie X nombre de batteries estimé	_____ \$ X <u>10</u> unités	_____ \$
d. Pourcentage de d'escompte sur pièces par marque X montant des achats estimés annuel	(20 000 \$ / an) ou 2 500 \$/ an/ marque	Total
CLARK	_____ %	_____ \$
CROWN	_____ %	_____ \$
RAYMOND	_____ %	_____ \$
DREXEL	_____ %	_____ \$
DYNAMICS	_____ %	_____ \$
DEAWOO	_____ %	_____ \$
TENNANT	_____ %	_____ \$
HYSTER	_____ %	_____ \$
	Grand Total : (Taxes applicables en sus)	_____ \$

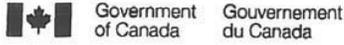
N° de l'invitation - Solicitation No.
W3380-15B005/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W3380-15B005

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA 6-39006

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « C »

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ



Contract Number / Numéro du contrat W3380-15-B007
Security Classification / Classification de sécurité

**SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)**

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE		
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine	Ministère de la Défense	2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction 2 Div CA
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance	3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail Fourniture de pièces, entretien et réparations de chariots élévateurs		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?	<input checked="" type="checkbox"/> No Non	<input type="checkbox"/> Yes Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?	<input checked="" type="checkbox"/> No Non	<input type="checkbox"/> Yes Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c.) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c.)	<input checked="" type="checkbox"/> No Non	<input type="checkbox"/> Yes Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.	<input type="checkbox"/> No Non	<input checked="" type="checkbox"/> Yes Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?	<input checked="" type="checkbox"/> No Non	<input type="checkbox"/> Yes Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input checked="" type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input checked="" type="checkbox"/>	All NATO countries Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: <input type="checkbox"/>
7. c) Level of Information / Niveau d'information		
PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>



Contract Number / Numéro du contrat W3380-15-B007
Security Classification / Classification de sécurité

PART A (continued) / PARTIE A (suite)

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No Yes
If Yes, indicate the level of sensitivity: Non Oui
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate? No Yes
 Non Oui

Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :
Document Number / Numéro du document :

PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

<input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ	<input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> SECRET SECRET	<input type="checkbox"/> TOP SECRET TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT	<input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> NATO SECRET NATO SECRET	<input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS			

Special comments:
Commentaires spéciaux : _____

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.
REMARQUE : Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail? No Yes
 Non Oui
If Yes, will unscreened personnel be escorted?
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté? No Yes
 Non Oui

PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)

INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No Yes
 Non Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC? No Yes
 Non Oui

PRODUCTION

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ? No Yes
 Non Oui

INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No Yes
 Non Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale? No Yes
 Non Oui



Contract Number / Numéro du contrat W3380-15-B007
Security Classification / Classification de sécurité

PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.
Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.
Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

Category Catégorie	PROTECTED PROTÉGÉ			CLASSIFIED CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET	NATO RESTRICTED	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET	PROTECTED PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET
							NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIEL	COSMIC TRÈS SECRET		A	B	C			
Information / Aspects Renseignements / Biens Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
IT Media / Support TI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IT Link / Lien électronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).

Security Classification / Classification de sécurité
--



ANNEXE « D »

CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUES OBLIGATOIRES

**ACHATS, PIÈCES ET RÉPARATION DE BATTERIES ET CHARGEURS POUR CHARIOT
ÉLEVATEURS**

À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LES FOURNISSEURS :

Les informations qui figurent dans ce tableau doivent être dûment complétées et soumises **à la date et l'heure de la fermeture de cette invitation.**

Les offres doivent couvrir tous les sujets indiqués dans les sections ici-bas mentionnés pour être considérées.

Pour expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences de cette demande, les offrants doivent compléter les informations demandées ici-bas.

Ne démontrent pas que votre offre est conforme aux critères ci-dessus mentionnés, l'offre sera déclaré non recevable.

Le Canada évaluera uniquement la documentation qui accompagnera l'offre de l'offrant.

Le Canada n'évaluera pas l'information telle les renvois des adresses de sites Webb où l'on peut trouver de l'information supplémentaire.

Seules les offres qui rencontrent les critères obligatoires et les offrants qui sont en mesure de livrer les services requis et livrables demandés seront soumises à l'évaluation des prix. **Les soumissions qui ne respectent pas toutes ces conditions seront rejetées.**

COMPÉTENCE DE L'ENTREPRISE

D1. Expertise nécessaire pour réaliser les travaux

Les offrants potentiels doivent indiquer l'emplacement des installations où seront effectués les travaux. Ces installations doivent appartenir ou être louées par l'offrant pour la durée complète de l'entente.

Veillez fournir l'adresse complète du lieu des lieux.

D2. Les installations de l'offrant doivent être adaptées pour la réparation de batteries et chargeurs élévateurs.

Veillez indiquer si ce critère sera rencontré.

OUI _____ NON _____

N° de l'invitation - Solicitation No.
W3380-15B005/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W3380-15B005

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA 6-39006

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA309
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Afin de vérification, une visite des lieux par un représentant du MDN peut avoir lieu avant l'émission de cette offre à commandes.

D3. Les offrants potentiels doivent pouvoir fournir de la main d'œuvre qualifiée en réparation de batteries et chargeurs de chariots élévateurs.

Fournir le **nom** et le **curriculum vitae d'au moins un** technicien certifié pour fournir de la main d'œuvre qualifiée en réparation de batteries et chargeurs de chariots élévateurs.